

Image not found or type unknown



Divorce et depart de la maman

Par **HAKIMou**, le 11/07/2016 à 14:04

bonsoir

ma question:

je suis procedure de divorce avec mon ex femme mais enfants sont avec moi apres l'ordonnance de conciliation, la mere est partie vivre dans le nord, sans m'en avertir j'ai decouvert par une amie, je peux m'en servir contre elle ou pas, car elle dit vivre avec sa soeur à paris

merci beaucoup de votre démarche